



Lettre ouverte aux députés

N/Réf. : 20J04.021

Madame, Messieurs,

Par votre courriel du 01 avril 2020, vous invitez la CGT Vendée « dans le contexte de crise (...) et de confinement, à échanger sur l'ensemble des sujets qui font l'actualité, sur les difficultés rencontrées dans le secteur d'activité que vous représentez, sur les besoins, les bonnes pratiques » sur notre département.

Si la situation n'était pas aussi dramatique, nous aurions pu croire à « un poisson d'avril ».

Depuis novembre dernier, La CGT Vendée, seule ou avec d'autres organisations syndicales de salariés, vous a proposé plusieurs rencontres et même un débat public sur la réforme des retraites que votre gouvernement veut mettre en place malgré une forte hostilité des Françaises et des Français.

Certains d'entre vous, ont décliné les invitations quand d'autres n'ont pas daigné nous répondre. Votre conception du dialogue est à sens unique et unilatéral.

Vous comprendrez donc aisément que nous ne donnons pas une suite favorable à votre invitation que nous trouvons indécente et méprisante pour le monde du travail.

Par contre, nous portons à la connaissance du plus grand nombre notre appréciation, analyse et propositions face à cette crise sanitaire inédite.

Depuis des années, la CGT n'a de cesse de porter ces propositions à tous les niveaux de nos institutions pour une société plus juste, plus solidaire, plus sociale et plus écologique.

Le COVID-19 agit tel un révélateur et laisse apparaître progressivement la réalité de la situation du monde dans lequel il se propage. Une planète meurtrit par un autre virus encore plus destructeur de vies humaines, de bien-être et de paix entre les peuples.

Libéralisme, impérialisme, mondialisation économique... Telles sont toutes les facettes du capitalisme, entièrement dévouées à la course au profit pour le profit, au nom de laquelle on exige des peuples tous les sacrifices, et dont il est démontré la responsabilité dans la destruction de la biodiversité à l'origine de toutes épidémies de ses dernières décennies. La responsabilité des promoteurs de ce système est lourdement engagée.

Le monde du travail se trouve plongé dans la tourmente. Les travailleuses, travailleurs dans leur grande diversité de contrats, de catégories ou d'entreprises sont confrontés à une tension générée par la nature ultra-contagieuse du virus, doublée d'une pénurie de moyens de protection qui menace leur intégrité physique, celle de leur proche et de la population et dont ils ne sont pas responsables.

Sur les responsabilités, tout le monde ne peut pas en dire autant, à commencer par les décideurs qui, depuis des décennies multiplient les mesures d'économies sans discernement, parlent avec suffisance et avec la froideur d'un tableur, agissent comme des gestionnaires d'actifs financiers aux ordres des actionnaires.

Dans cette période, le gouvernement et le MEDEF reconnaissent eux même le bien fondé des services publics alors qu'ils les méprisent et les détruisent depuis des décennies. Les premiers de cordée n'ont pas préparé la voie, pire, ils se sont employés à couper la corde.

Le Président de la République parle de sortir de la logique de marchés, les services liés à des droits fondamentaux. Mais le patronat aidé par le gouvernement, n'a pas abandonné ses idéaux capitalistes, y compris en Vendée.

Il n'y a que l'obsession aveugle du profit qui peut conduire un gouvernement et son allié patronal à assumer, envers et contre tous, la contradiction entre le « restez chez vous » visible en permanence sur nos écrans télé et le fait d'enjoindre des millions de salarié-e-s à aller travailler sur des activités non essentielles.

Vous envoyez au front « ceux qui ne sont rien », les plus bas salaires, les plus précaires, ceux qui, habituellement sont invisibles à vos yeux, sans reconnaissance, sans augmentation de rémunération y compris les fonctionnaires dont le point d'indice est gelé depuis plus de 10 ans.

Le confinement lié à l'épidémie n'a pas mis les questions sociales et économiques entre parenthèses.

Le gouvernement a promulgué une loi « d'état d'urgence sanitaire » qui arbitre nettement en faveur des intérêts des entreprises au détriment des salariés. Le gouvernement craint une crise économique, la CGT craint surtout une crise sociale

Les ordonnances qui découlent de la loi sont scandaleuses car elles ne font surtout pas la distinction des activités indispensables ou non. Et les conséquences de ces ordonnances valident une dérogation exceptionnelle sur le code du travail (L'allongement du temps de travail, la remise en cause du droit à congés...)

Sur le chômage partiel, rien n'a changé pour les travailleurs. Le seul changement c'est le remboursement à 100% des employeurs, jusqu'à fin 2020 pour continuer à faire du profit.

Les grands groupes pourront recourir à l'activité partielle et dans le même temps, verser des dividendes à leurs actionnaires ! Aucun garde-fou, ni même d'ordonnances pour cadrer ce sujet.

La CGT propose une prise en charge du chômage partiel par les employeurs ou les assurances comme pour une catastrophe naturelle.

Cette prise en charge totale du salaire de l'employé est d'autant plus justifiée que l'employeur sera intégralement remboursé de l'indemnité et fera donc l'économie du salaire habituellement versé.

Le gouvernement s'exprime beaucoup mais la CGT attend des actes concrets en termes de moyens humains, de moyens financiers, de revalorisation, de reconnaissance.

La priorité des entreprises doit être la protection des travailleurs avant toutes mise en activité et toutes activités non indispensables doivent être mises à l'arrêt. Aussi faut-il les définir et le gouvernement s'y refuse depuis le début de cette crise !!

La CGT demande qu'aucun dividende ne soit versé en 2020 (58 milliards d'€ en 2019) alors que toutes les négociations de NAO sont gelées. Alors que le gouvernement n'hésite pas à des mesures contraintes pour les travailleuses et travailleurs, il n'en est pas de même pour les entreprises.

Toutes les réformes en cours, retraites, assurances chômage, fonction publique... doivent être abandonnées pour permettre d'améliorer notre système de protection sociale et solidaire, dit « système à la Française » que l'ensemble des pays nous envie, en commençant par un budget rectificatif de l'état pour une revalorisation des salaires dans la fonction publique et une revalorisation du SMIC.

Mais également il faudra dès la fin de cette crise se poser toutes les questions de la dépendance industrielle et du besoin de relocaliser.

Pour le secrétariat de l'UD CGT Vendée
Sébastien Guillet

